Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 7 (1992)

Heft: 3: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES

Gazette NIKE: un grand merci aux nombreux donateurs

Dans le dernier numéro de la Gazette NIKE (1992/2, page 4) nous avons invité nos lecteurs à participer au financement des frais de rédaction, de traduction, de publication et de distribution de notre bulletin trimestriel. Depuis la parution de notre appel, de nombreuses contributions, modestes comme importantes, ont été versées sur notre compte (CP 30-32041-5). Nous remercions tous les donateurs de leur générosité et acceptons volontiers d'autres contributions!

Vo

Conseil de l'Europe: statut d'observateur pour l'ARGE ALP

La Communauté de travail des pays alpins, l'ARGE ALP, créée il y a vingt ans, vient d'obtenir le statut d'observateur au sein du Conseil de l'Europe. Ce nouveau statut va permettre aux douze membres, régions, pays et cantons alpins, (Etat libre de Bavière, Land du Tirol, Land de Bade-Wurtemberg, Canton des Grisons, Canton du Tessin, Land du Vorarlberg, Land de Salzbourg, Province autonome de Trente, Province autonome de Bolzano-Haut-Adige, Province autonome de Bolzano-Tirol du Sud, Région de Lombardie, Canton de Saint-Gall) d'avoir un accès direct aux informations, aux documentations et aux documents de travail. Le Canton des Grisons qui préside actuellement l'ARGE ALP juge ce nouveau statut très 'positif'.

Lors de la dernière Conférence des chefs de gouvernement des membres de l'ARGE ALP dans le Tirol du Sud, le chef du gouvernement du Vorarlberg, Martin Purtscher, a exprimé le désir de voir les souhaits et les problèmes communs aux membres de l'ARGE ALP faire de plus en plus l'objet de discussions au niveau européen et pas seulement au niveau national.

La Communauté de travail 'ARGE ALP' est un forum pour la discussion des problèmes des régions alpines qui désire travailler dans le respect des principes fédéralistes. Au niveau de l'organisation, l'ARGE ALP se compose pour l'essentiel de la Conférence des chefs de gouvernement, un comité rassemblant les responsables au plus haut niveau, de commissions et d'un secrétariat qui se trouve à Innsbruck. Les deux premières commissions créées ont été la commission pour la circulation et la commission pour la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire et l'agriculture. A ces deux commissions se sont ajoutées la commission pour la culture, la commission pour la santé et la commission pour l'économie. Les activités de la Communauté de travail 'ARGE ALP' vont de la mise au point d'un plan directeur pour la protection et le développement des régions alpines jusqu'aux manifestations culturelles et sportives en passant par l'élaboration de mesures concrètes dans le domaine de la protection de l'environnement ou de l'organisation de services de sauvetage alpin.

(communiqué)

Un nouveau cours spécialisé à l'Ecole des arts appliqués de Berne

A partir du 1er octobre, l'Ecole des arts appliqués de Berne offrira un nouveau cours spécialisé, le premier en Suisse sur la restauration des documents écrits et graphiques. Ce cours est proposé à titre expérimental dans le cadre de la campagne menée par la Confédération pour favoriser la formation continue. Pendant trois années, deux cycles de formation vont être organisés.

Sur la base des expériences faites, une décision sera prise fin 1994 sur le bien-fondé de ce nouveau cours et sur la création d'un cycle régulier d'études qui ne serait envisageable qu'avec la mise au point d'un système de financement au niveau national.

(communiqué)

L'esthétique et la rénovation de l'architecture ordinaire du 20e siècle

Un séminaire international, le 26 et 27 novembre 1992 à Bienne, organisé par la Section Culture et le groupe de travail 'Décennie mondiale du développement culturel' de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO en collaboration avec le 'Programme d'impulsion BAT - entretien et rénovation de constructions' de l'Office fédéral des questions conjoncturelles

Les effets de l'architecture sur la condition de l'homme, sur sa vie et sur ses relations sociales sont bien connus. Si l'organisation interne et externe des volumes et les infrastructures techniques jouent un rôle significatif, la concep-

tion même de l'immeuble est, elle aussi, déterminante. – Au cours de ce siècle, on a beaucoup construit, plus que jamais auparavant. De nombreux immeubles ou groupes d'immeubles doivent aujourd'hui être rénovés. Les architectes, les constructeurs et les autorités politiques se trouvent confrontés aux multiples problèmes qui découlent des nouvelles exigences techniques et écologiques ainsi que des nouveaux besoins en ce qui concerne l'utilisation de l'espace.

Quand faut-il rénover, quand faut-il transformer, quand faut-il détruire? Des exposés théoriques, complétés par des exemples pratiques pris tant en Suisse qu'à l'étranger, tenteront de fournir des éléments de réponse en plaçant le débat dans une perspective esthétique et culturelle et en le limitant à l'architecture ordinaire, par opposition aux oeuvres des grands créateurs et à l'architecture monumentale.

Ce séminaire s'adresse aux professionnels de la planification, de l'architecture et de la construction, aux responsables de sociétés et des groupements immobiliers, aux praticiens et aux experts en conservation de monuments historiques, aux représentants concernés des adiministrations communales, cantonales et fédérales, aux politiciens et aux média.

(programme voir p. 34)

(communiqué)

Conservation d'un témoin du début de l'art de construire des ponts en béton armé

En 1913, le 'Pont des Planches' près du Sépey, au-dessus d'Aigle, a été ouvert à la double circulation rail-route. Avec une portée libre de 63,6 m, il fut jusqu'en 1919, le plus long pont européen construit selon le 'système Melan'. A la suite d'une décision du Grand-Conseil vaudois du 02.03.1988, ce pont aurait dû être remplacé par un ouvrage moderne, puis démoli. Une fois connu le degré d'importance de l'ouvrage dans l'évolution du génie civil suisse en la matière, il fut décidé, dans un premier temps, de maintenir le passage actuel, tout en construisant, comme prévu, le pont nouveau. Début mai de cette année, le Grand-Conseil a accepté la proposition du Conseil d'Etat de transformer le crédit de construction initial en un crédit de restauration, rendant ainsi superflue la construction du pont neuf.

L'originalité du système Melan réside dans la combinaison de deux genres de construction par ailleurs autonomes. Appliqué à des ponts-voûte, le système prévoit des arches construites en charpentes métalliques autoportantes – les armatures rigides –, enrobées, par la suite, de béton coulé dans des coffrages accrochés aux poutres métalliques librement prémontées. Ce faisant, l'on peut éviter les coûteux

NOUVELLES

échafaudages inhérents à la construction des ponts en pierre ou en béton, armé de fers ronds – les armatures souples – ce qui, de plus, réduit sensiblement la durée de chantier.

Ainsi, les trois seuls ponts Melan historiques du pays restent en fonction: En 1905, le premier de Suisse du système Melan, le pont Chauderon récemment restauré à Lausanne. Puis, le pont des Planches, le plus hardi de son époque, ainsi que le viaduc CFF de Grandfey sur la ligne Lausanne-Berne, toujours en service et cela sans aucune restriction. Il est un exemple réussi de l'emploi du système Melan pour renforcer un pont métallique, construit en 1862 déjà. En Appenzell Rhodes extérieurs sera inauguré, à la fin de cet été, le pont sur le Hundwiler-Tobel. Il fut construit selon un système Melan modernisé.

Albert Hahling

La face cachée des expositions

Le déplacement des oeuvres d'art dans les musées suisses

Fin août, Stefania Gentile, restauratrice domiciliée à Lausanne, a publié une étude sur le déplacement des oeuvres d'art en Suisse. Cette étude réalisée dans le cadre du projet 'Formation continue' du PNR 16 et avec le soutien du Département de l'instruction publique du Canton de Vaud, et publié par le PNR 16 et le Centre NIKE, propose une analyse de la situation actuelle dans le domaine du déplacement des biens culturels, esentiellement au sein des musées. Cette étude qui paraît en version française et en version allemande, présente et discute des observations rassemblées avec beaucoup d'engagement et de professionnalisme.

S. Gentile présente la situation actuelle en Suisse sur la base d'une enquête menée dans différents musées suisses où elle a effectué des stages et a ainsi eu l'occasion de poser de nombreuses questions. Cette étude n'est pas conçue comme un manuel sur la manipulation des oeuvres d'art, elle décrit plutôt avec minutie les conditions de transport des oeuvres d'art. Dans une première partie, S. Gentile tente de définir avec précision le genre et la cause des problèmes auxquels les responsables sont constamment confrontés. Dans une seconde partie, l'auteur présente un certain nombre de mesures que bon nombre d'institutions appliquent déjà et qui permettent une meilleure conservation des oeuvres d'art pendant les diverses étapes du transport.

NOUVELLES

Stefania Gentile a pris quatre grands musées suisses, deux musées de moyen importance et un petit musée comme base de travail. Cette étude peut être commandée au Centre NIKE.

(voir Publications, page 28).

Vo

La Vieille Ville – Conférence régionale à Soleure

L'espace public: à quelles conditions?

La restauration ou la transformation d'une ville sont des tâches qui incombent aux politiciens, aux habitants concernés, aux historiens, aux architectes, aux sociologues et aux planificateurs. Le dialogue entre ces différentes catégories socio-professionnelles est la base nécessaire au succès d'une telle entreprise. La communication est un des objectifs principaux de la communauté de travail 'La Vieille Ville' qui organise chaque année une conférence de résonance internationale au niveau communal et une conférence au niveau régional. L'efficacité de cette communauté de travail repose aussi bien sur l'initiative personnelle du maire, des conseillers municipaux et des fonctionnaires responsables de chaque ville membre (vieilles villes historiques des régions germanophones) que sur le dynamisme des comités scientifiques et des instituts d'urbanisme.

La conférence régionale de cette année, qui doit débattre du problème de la planification sur la base de l'exemple de la ville de Soleure, a pour thème 'L'espace public: à quelles conditions?'.

L'espace public appartient à la communauté, c'est-à-dire à nous tous. Les autorités ont un grand rôle à y jouer. La structure et l'aspect des villes dépendent de son aménagement et de son utilisation. L'espace public des villes historiques peut, par son organisation et son aménagement, présenter des qualités remarquables qui favorisent la vie et l'animation dans les rues. Les résultats du projet 'Vivre entre les maisons – aménagement et utilisation de l'espace entre les rues' conçu dans le cadre du Programme national de recherche 'La ville et la circulation' (PNR 25) vont être présentés à l'occasion de cette conférence régionale. Ils montrent l'importance des espaces extérieurs des villes historiques en tant qu'espaces à vocation sociale. Par ailleurs ces espaces libres font l'objet de revendications contradictoires: l'espace libre doit être à la fois espace ouvert à la circulation, espace économique et espace vert. Lors de cette conférence les différentes revendications seront présentées clairement et les conflits qui en résultent seront exposés et discutés. Il s'agit en effet de trouver les moyens de résoudre ces conflits.

La partie principale de cette conférence sera consacrée à l'étude du problème sur la base de l'exemple de Soleure. Des promenades dans la vieille ville permettront au cours de l'après-midi d'approfondir le sujet.

(voir Agenda, page 33).

Karin R. Lischner

Cartographica Helvetica

Une revue spécialisée sur l'histoire des cartes

Comme les sites, les bâtiments, et les monuments historiques, les cartes anciennes font partie des biens culturels importants de notre pays. Dans de nombreux pays, il existe des répertoires de collections de cartes anciennes, preuve que l'on reconnaît la valeur scientifique et artistique de ces documents précieux.

Le nombre des rapports scientifiques et également des récits d'intérêt général sur des sujets touchant à l'histoire des cartes est en constante augmentation depuis plusieurs années. La parution de la revue 'Cartographica helvetica' offre dorénavant, dans les régions germanophones, la possibilité de diffuser des informations spécialisées sur ce thème bien précis. Cette revue propose diverses rubriques: 'Nouveautés', 'Expositions', 'Manifestations', 'Nouvelles publications', 'Fac-similés', 'Ventes aux enchères', 'Petites annonces'.

La revue spécialisée 'Cartographica Helvetica' ouvre ses colonnes à tous les sujets ayant un lien avec les cartes anciennes comme par exemple les questions touchant à la conservation des biens culturels.

(voir Publications, page 29)

Thomas Klöti